

1^e année licence droit
Cours de N à Z

DROIT PRIVE



Durée de l'épreuve : 1 heure30.

1° Résoudre le cas pratique suivant : (environ 10 points)

M. Dubois, entrepreneur prospère, songe à prendre sa retraite. Ses enfants se désintéressant de l'entreprise familiale, il place tous ses espoirs dans son neveu Paul pour lui succéder. Afin de lui montrer l'intérêt qu'il lui porte, M. Dubois décide de gratifier le jeune homme d'une somme de 10 000 euros. Il lui envoie alors un long courrier dans lequel il explique vouloir lui donner les 10 000 euros mais que, pour éviter que ses propres enfants ne se sentent floués, il préfère déguiser le don sous forme d'un prêt. C'est ainsi que, lors d'une réunion de famille en janvier dernier, il remet à Paul un chèque contre rédaction de l'acte suivant : « Je, soussigné, Paul Dubois, déclare avoir reçu de mon oncle, M. Ernest Dubois, à titre de prêt, la somme de dix mille (10 000) euros ». Pour plus de vraisemblance, il est précisé que le prêt doit être remboursé avant le 30 novembre de la même année. L'acte est signé par Paul.

Patatras ! En juillet, Paul part faire un stage de quatre mois aux USA. Tombé amoureux d'une jeune américaine, il annonce fin octobre à son oncle qu'il ne reviendra pas en France, que sa vie est désormais aux Etats-Unis. Dépité, M. Dubois décide de lui réclamer en justice le remboursement des 10 000 euros.

Inquiet, Paul demande conseil à un avocat.

Ce dernier n'est pas très encourageant. Selon lui, Paul devra rembourser la somme versée. Il envisage néanmoins certains moyens de défense.

Essayez de retrouver le raisonnement suivi par l'avocat (charge de la preuve, objet de la preuve, mode de preuve) et déterminez les moyens de défense dont pourrait se prévaloir Paul.

Il est inutile de résumer les faits.

2° Comparer droit personnel et droit réel (environ 8 points)

3° A quoi servent les présomptions légales ? (environ 2 points)

Aucun document autorisé.